
Quel montant peut-on verser sur un contrat d'assurance-vie?

Publié le 19/03/2012



Existe-t-il un montant minimum ou un montant maximum?

Il n'existe **pas de montant minimum ou maximum** légal à verser sur un contrat d'assurance-vie.

Toutefois, il faut **faire attention à la notion de primes manifestement exagérées**, appréciée au moment de leur versement et déterminée eu égard aux facultés du souscripteur.